

Mairie de Montaigut-en-Combraille

Puy-de-Dôme

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et un, le 15 Décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Salle des Fêtes de Montaigut-en-Combraille, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc SAUTERAU, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 7 Décembre 2021.

**Nombre de membres en exercice** : 15

**Présents** : Mesdames et Messieurs

Jean-Marc SAUTERAU – Claire LEMPEREUR - Jean-Luc QUINTY - Danièle DELMOTTE – Margaux PIQUELLE - Denis BICHARD - Christelle CHAMPOMMIER - Martine CONSTANT – Michel FLORENTINO - Damien LABRE - René POUILLE – Valérie ROOSE - Eliane VIALON.

**Absent Excusé** : Gaëlle LE BOULANGER

**Procuration** : Thomas PICANDET à Valérie ROOSE

**Secrétaire de séance** : Madame Margaux PIQUELLE

**Objet : Cimetière / tarif des concessions.**

-Vu le règlement du cimetière approuvé par délibération en date du 08 novembre 2021,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par 14 voix pour :

De fixer les tarifs des concessions au 01 janvier 2022 :

/	3m2	6m2
30 ans	135 €	270 €
50 ans	210 €	420 €

Fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.  
Au registre sont les signatures.

Pour copie certifiée conforme.  
A Montaigut-en-Combraille, le 28 Décembre 2021.

Le Maire,  
Jean-Marc SAUTERAU

